

PUBLIÉ LE 27/06/2025

Mitomycine Accord 10 mg, poudre pour solution injectable / perfusion ou voie intravésicale - [mitomycine]

Tension d'approvisionnement 31/05/2025

DCI

Mitomycine

Indications

- La mitomycine est utilisée dans le traitement palliatif des tumeurs.
- La mitomycine est administrée par voie intraveineuse dans le cadre d'une monochimiothérapie ou d'une polychimiothérapie cytostatique dans les cas suivants :
 - Carcinome gastrique métastatique avancé ;
 - Carcinome du sein avancé et/ou métastatique.
- Par ailleurs, la mitomycine est administrée par voie intraveineuse dans le cadre d'une polychimiothérapie, dans les cas suivants :
 - Carcinome bronchique non à petites cellules ;
 - Carcinome pancréatique avancé.
- Administration intravésicale pour la prévention des récidives dans le cancer superficiel de la vessie après une résection transurétrale.

Laboratoire exploitant

Accord Healthcare France SAS

Observations particulières

- Situation à l'hôpital : Tension
- Mise à disposition exceptionnelle et transitoire d'unités de la spécialité Mitomycin Accord 10 mg Pulver zur Herstellung einer Injektions-/Infusionslösung oder einer Lösung zur intravesikalen Anwendung initialement destinées au marché allemand

↓ Lettre d'information du laboratoire en date du 05/06/2025 à l'attention des professionnels de santé (27/06/2025)

- Date de remise à disposition prévue : courant aout 2025

Afin de sécuriser autant que possible la situation en France et de préserver les stocks disponibles, la vente et l'exportation du médicament par les puissances publiques doivent être interdites au Journal Officiel du 1er janvier 2016 et des dispositions des articles 1792 à 1800 et 15194 à 15198 du Code de la Santé publique. Jusqu'à la mise à disposition de l'entité de santé du territoire national ou aux distributeurs étrangers, l'exportation doit être autorisée et respectée.